

## AVIS N° 30 DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 23 mars 2016 :

1- de mettre à jour, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX20 comme suit :

- TPR et SOMOCER quittent l'indice et
- BH et EURO-CYCLES intègrent l'indice avec les caractéristiques ci-après :

SOCIETES	NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
BH	34 000 000	20%	1
EURO-CYCLES	5 400 000	20%	1

Ainsi, l'échantillon de l'indice TUNINDEX20 se compose des valeurs suivantes :

N°	VALEUR
1	AMEN BANK
2	ARTES
3	ATTIJARI BANK
4	BH
5	BIAT
6	BNA
7	BT
8	CARTHAGE CEMENT
9	DELICE HOLDING
10	ENNAKL AUTOMOBILES
11	EURO-CYCLES
12	MONOPRIX
13	POULINA GP HOLDING
14	SAH
15	SFBT
16	STAR
17	STB
18	TUNIS RE
19	UADH
20	UIB

Il est rappelé que la composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.